

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS-VERBAL

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 14 décembre 2015, à 20 h à la salle du conseil, située dans le local 216 du centre le Sillon, 554, rue Lemelin, étaient présents les membres du Conseil : Micheline Darveau, Lauréanne Dion, Michel Gagné, Gaston Beaucage et Natasha Bouchard St-Amant, sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

Est également présent Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux du 2 novembre 2015;
3. Suivi des procès-verbaux;
4. Correspondance;
5. Adoption des dépenses;
6. Demande d'aide financière
 - a) Association bénévole de l'Île d'Orléans;
7. Dépôt du registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;
8. Déclarations d'intérêts pécuniaires;
9. Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2016;
10. Résolution - Nomination du maire suppléant;
11. Résolution – Octroi du contrat de la réfection des toitures du centre le Sillon et de la citerne municipale
12. Avis de motion – Règlement 016-130 sur la numérotation civique des immeubles;
13. Résolution adhésion de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans au régime collectif des employés de la MRC de l'Île d'Orléans;
14. Varia
 - a) M.R.C.;
 - b) Rapports des activités des élus;
15. Période de questions;
16. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

015-116 Item 1 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Natasha Bouchard St-Amant appuyée par Michel Gagné.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

015-117 Item 2 **Adoption des procès-verbaux du 2 novembre 2015**

L'adoption des procès-verbaux est proposée par Michel Gagné appuyée par Gaston Beaucage.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

Item 3 **Suivi du procès-verbal**

Item 4 **Correspondance**

015-118 Item 5 **Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes**

Les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la liste des comptes soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier. Cette liste indique la somme de : 62 227,06 \$ en comptes payés et la somme de : 4 344,36 \$ en comptes à payer le tout pour un total de : 66 571,42 \$;

Il est proposé par Gaston Beaucage appuyé par Lauréanne Dion, que les dépenses figurant à cette liste soient adoptées et que le paiement des comptes soit autorisé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Item 6 **Demande d'aide financière**

015-119

a) Association bénévole de l'Île d'Orléans

Il est proposé par Michel Gagné appuyé par Micheline Darveau que la somme de 500 \$ soit versée à l'Association Bénévole de l'Île d'Orléans pour la soutenir dans ses activités d'offres de services de soutien à domicile aux personnes âgées, en perte d'autonomie, aux gens malades ou en convalescence, ainsi qu'aux proches aidants pour les années 2016-2017.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 7 **Dépôt du registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**

Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier dépose le registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Item 8 **Déclarations d'intérêts pécuniaires**

Point reporté à la séance de janvier 2016.

015-120

Item 9 **Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2016**

Attendu que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence

Il est proposé par Gaston Beaucage appuyé par Micheline Darveau et il est résolu

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année **2016**, qui débiteront à **20 h**;

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| ■ lundi 11 janvier | ■ lundi 4 juillet |
| ■ lundi 1^{er} février | ■ lundi 1^{er} août |
| ■ lundi 7 mars | ■ lundi 12 septembre |
| ■ lundi 4 avril | ■ lundi 3 octobre |
| ■ lundi 2 mai | ■ lundi 7 novembre |
| ■ lundi 6 juin | ■ lundi 12 décembre |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

015-121

Item 10 Résolution - Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Gaston Beaucage et appuyé par Michel Gagné que le Conseil municipal désigne, Madame Lauréanne Dion, conseillère au siège numéro 2, à titre de mairesse suppléante jusqu'à la fin du mandat du présent conseil en octobre 2017.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

015-122

Item 11 Résolution – Octroi du contrat de la réfection des toitures du centre le Sillon et de la citerne municipale

Attendu que le Conseil a résolu de refaire la toiture du centre le Sillon et de la citerne municipale selon l'enveloppe disponible de la TECQ 2014-2018;

Attendu que la firme Bourgeois, Lechasseur, architectes a été mandatée pour : préparer le devis technique du projet, assurer le suivi du processus d'appel d'offres et de superviser la réalisation des travaux conformément à la résolution 015-078;

Attendu que selon les estimations du projet et conformément à la Politique de gestion contractuelle municipale, ces travaux nécessitaient un appel d'offres publiques sur le site SÉAO;

Attendu qu'à la suite de ce processus les soumissions suivantes ont été reçues et jugées conformes :

- 1- Toiture des 2 rives pour la somme de : 312 750 \$ plus taxes;
- 2- Laurent Labbé & fils pour la somme de : 260 800 \$ plus taxes;
- 3- Const. Couture & Tanguay pour la somme de : 219 257,06 \$ plus taxes;
- 4- Toitures Prémont pour la somme de : 184 000 \$ plus taxes;
- 5- Lévesque et ass. const. pour la somme de : 182 517,93 \$ plus taxes;
- 6- Sotraco pour la somme de : 221 472 \$ plus taxes;
- 7- Nova construction pour la somme de : 241 530,77 \$ plus taxes;
- 8- Construction RCP pour la somme de : 259 711,40 \$ plus taxes;

9- Toiture 4 saisons pour la somme de : 215 490 \$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par Micheline Darveau appuyé par Natasha Bouchard St-Amant

Et

Il est résolu

Que le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans octroie le contrat à Lévesque et associés construction inc. pour la somme de 182 517,93 \$ plus taxes;

Que ce contrat soit financé selon les modalités suivantes les coûts étant ici notés incluant les taxes nettes :

- 168 835 \$ de l'enveloppe de la TECQ 2014-2018;
- 22 787 \$ du fonds de roulement remboursable en parts égales sur 10 ans.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 12 **Avis de motion - Règlement 016-130 sur la numérotation civique des immeubles**

Lauréanne Dion donne Avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis pour adoption le règlement numéro 016-130 sur la numérotation civique des immeubles.

015-123

Item 13 **Résolution adhésion de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans au régime collectif des employés de la MRC de l'Île d'Orléans**

Il est proposé par Natasha Bouchard St-Amant et appuyé par Gaston Beaucage que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans adhère au régime d'assurances collectives des employés de la MRC de l'Île d'Orléans à compter du 1er janvier 2016.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 14 **Varia**

- a) M.R.C.;
- b) Rapports des activités des élus;

Item 15 **Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 34 et se termine à 20 h 40 pour une durée de 6 minutes.

015-124

Item 16 **Levée de la séance**

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Natasha Bouchard St-Amant, il est 20 h 40.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.